

Le Vaucluse aura le plaisir d'accueillir le relais de la flamme olympique. La ville d'Apt a été choisie pour être sur le parcours et les relayeurs de la flamme traverseront la ville, le 19 juin. Le convoi partira du Plan d'eau de la Riaille à 9h et arrivera sur le cours Lauze de Perret à 9h55 où elle restera le temps de son transfert au gardien de la flamme avant de repartir vers la ville suivante.

Des animations et initiations sportives seront proposées sur le boulevard Camille Pelletan jusqu'à 17h par les associations sportives de la ville.

L'itinéraire emprunté sera privatisé par les services de l'État pour assurer le passage de l'événement en toute sécurité. La commune assurera la réglementation de la circulation et du stationnement pour renforcer le dispositif de sécurité.

Itinéraire de la flamme :

- ▶ Départ au rond-point du plan d'eau de la Riaille, puis D943 jusqu'au rond-point de Leclerc,
- ▶ À l'intersection de la D943 et de la D900, direction le centre-ville par avenue de Lançon puis avenue Victor Hugo,
- ▶ Arrivé au croisement de la Bouquerie, direction rue du Docteur Gros, puis boulevard Maréchal Foch et boulevard National jusqu'à l'intersection de l'avenue des druides,
- ▶ À l'intersection, montée de l'avenue des druides jusqu'au gymnase Guigou par le boulevard Maréchal Joffre, puis descente jusqu'au cours Lauze de Perret par le boulevard Elzéar Pin.

La circulation sera interdite de 8h à 11h. La circulation sur le boulevard Camille Pelletan et la rue Georges Clémenceau sera fermée de 7h à 18h. Le stationnement sur les accotements sera interdit, du lundi au mercredi, le long du parcours.

Contacts infos :

- Police municipale : 04 90 74 00 13
- Service des sports : 04 90 74 78 47



RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

le 19 juin 2024
à Apt

PARRAINÉ PAR

Coca-Cola



**VILLE
D'APT**

**VILLE
D'APT**

La Ville d'Apt accueille la Flamme olympique mercredi 19 juin 2024

Départ du Plan d'eau de la Riaille - Arrivée Cours Lauze de Perret

Le stationnement sera interdit et la circulation sera **règlementée** sur l'ensemble du parcours, du lundi 17 juin 2024 à 17h au mercredi 19 juin 11h.

Le service en terrasse sera réglementé pour l'ensemble des cafés, hôtels et restaurants situés sur le passage de la flamme le mercredi 19 juin 2024.



-  Tracé du parcours entièrement barré
-  Route barrée
-  Stationnement interdit sur les premières rangées
-  Zone d'animations sportives

